

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ " Sciences de, et pour, la santé "

- COMUE – Université de Lyon (déposant)
- Université Claude Bernard Lyon 1 – UCBL
- Université Jean Monnet Saint-Etienne – UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Paul Delamarche, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Présentation du champ.

Les universités de Lyon et de Saint-Etienne, en relation avec les trois principales grandes écoles (Ecole Normale Supérieure (ENS), Institut National des Sciences Appliquées (INSA), Ecole Centrale de Lyon (ECL)), se sont engagées dans une COMUE. La nouvelle offre de formation de licence, licence professionnelle et master de l'Université Claude Bernard Lyon 1 s'inscrit résolument dans ce processus. L'ensemble des formations a donc été transmis au HCERES sous la forme d'une organisation par champ de formation.

Cette organisation du champ vient se caler sur l'ancienne offre de formation validée pour la mise en place du contrat en cours. Si on imagine aisément une continuité dans le domaine de la formation et des diplômes, cela n'exclut pas une évolution de l'offre, éventuellement la modification, la disparition ou l'émergence de formations.

Le champ de formation *Sciences de, et pour, la santé* montre une cohérence certaine dans les formations et les disciplines d'appui qui le composent.

Les objectifs scientifiques et professionnels.

Les différentes formations ciblent des objectifs scientifiques complémentaires. Les compétences sont développées à partir de champs disciplinaires différents et permettent l'accès à des débouchés variés en rapport avec la santé. L'adossé à la recherche est fort de nombreux laboratoires labellisés INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ou EA (équipe d'accueil). Il faut y ajouter le tissu socio-économique très développé dans le domaine de la santé en région Rhône-Alpes, certaines entreprises ajoutant à l'appui-recherche des formations leurs compétences en recherche-développement et des lieux de stages pour la formation des étudiants dans des secteurs très divers.

Les formations et les types de formations qu'il regroupe.

Le champ *Sciences de, et pour, la santé* comprend 11 formations : 6 licences professionnelles et 5 masters.

Quatre licences professionnelles sont sur le site de Lyon :

- *Cadre de santé ;*
- *Technologie des équipements médicaux ;*
- *Codeur de langue française parlée complétée ;*
- *Alimentation, santé.*

Deux licences professionnelles sont sur le site de Saint-Etienne :

- *Optique professionnelle ;*
- *Qualité logistique dans le domaine de la santé.*

Quatre des cinq masters sont proposés sur le site de Lyon :

- *Ingénierie pour la santé et le médicament, qui comprend trois spécialités :*
 - Spécialité 1 : *Ingénierie pharmaceutique et cosmétique (IPC) ;*
 - Spécialité 2 : *Ingénierie du dispositif médical (IDM) ;*
 - Spécialité 3 : *Ingénierie biomédicale et pharmaceutique (IBP) ;*
- *Sciences du médicament, avec cinq spécialités dont trois seulement sont ouvertes :*
 - Spécialité 1 : *Médicaments d'origine naturelle et synthétique, cibles et stratégies (non ouverte) ;*
 - Spécialité 2 : *Développements analytiques et biopharmaceutiques (ouverte en 2012) ;*
 - Spécialité 3 : *Innovation et technologies pharmaceutiques hospitalières (non ouverte) ;*
 - Spécialités 4 : *Développement de produits de santé cutanés (ouverte en 2011) ;*
 - Spécialité 5 : *Pharmacie vétérinaire (ouverte en 2013) ;*
- *Handicap et autonomie :*
 - Spécialité 1 : *Handicaps sensoriels et cognitifs ;*
 - Spécialité 2 : *Recherche et réhabilitation du handicap moteur ;*
 - Spécialité 3 : *Du handicap vers l'autonomie : approche éthique et philosophique ;*

- **Santé publique :**
 - Spécialité 1 : *Biostatistique biomathématique bio-informatique et santé* ;
 - Spécialité 2 : *Pharmacologie modélisation et essais cliniques* ;
 - Spécialité 3 : *Epidémiologie et gestions des risques* ;
 - Spécialité 4 : *Actions de santé publique* ;
 - Spécialité 5 : *Evaluation en santé - recherche clinique*.

Avec une unique spécialité, le cinquième master, *Sciences biologiques et technologiques pour la santé*, est dispensé sur le site de Saint-Etienne.

Le positionnement du champ dans son site et dans son territoire, son environnement recherche, son environnement socio-économique.

L'Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL a depuis longtemps acquis sa notoriété dans le domaine de la santé, des sciences biologiques et médicales. Comme le déclare le dossier, l'UCBL est une des premières sinon la première université de France par le nombre des étudiants dans les formations de santé. Avec l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, le champ veut regrouper et structurer l'ensemble des activités de formation développées par les équipes médicales et scientifiques de la COMUE afin de répondre, en biologie et santé, aux besoins potentiels ou souvent exprimés des structures de soins (hôpitaux) et du secteur industriel. La formation a des liens très forts avec les entreprises, dont l'industrie pharmaceutique, puissamment implantée dans la région avec des laboratoires tels que Biomérieux, Sanofi Pasteur, etc. Le partenariat mis en place avec l'industrie comprend un appui recherche-développement, une offre de stages rémunérés et des conférences-métiers présentées par les partenaires spécifiques des différentes formations. Ces partenariats se font bien évidemment au profit des formations de master mais aussi des licences professionnelles dans lesquelles les représentants des entreprises sont impliqués.

Le champ proposé apparaît donc comme une évidence dans une région dont l'un des points forts les plus visibles est celui de la santé. Comme l'indique le dossier, l'enjeu est de faire se rapprocher des acteurs qui souvent s'ignorent, autour d'une grande thématique de santé publique.

Synthèse de l'évaluation des formations

L'éventail de formation proposé apparaît en général cohérent. Les masters et leurs spécialités sont clairement complémentaires dans le champ *Sciences de, et pour, la santé*, même s'ils font naître parfois quelques interrogations. C'est le cas du master *Handicap et autonomie* qui semble peu attractif et se trouve dans le même domaine, semble-t-il, que des spécialités de masters proposées par un autre champ porté par les mêmes universités : celui des STAPS. Le master STAPS porté par l'Université Claude Bernard comprend la spécialité *Activité physique adaptée et santé* ou encore la spécialité *Exercice sport, santé, handicap* portée par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Sans doute la mention de master *Handicap et autonomie* devrait-elle être repensée en tenant compte de l'ensemble de l'offre de formation de la région.

Ces mentions de master sont offertes aux étudiants du secteur médical et paramédical mais elles intègrent souvent des étudiants issus d'autres cursus, par exemple de biologie, d'école d'ingénieurs, etc.

Dans une région dont on connaît la richesse en potentiel de recherche, il est surprenant que quelques spécialités de master apparaissent sans que soit évoquée une sensibilisation ou une formation à la recherche. Quels que soient les métiers ou la poursuite d'études visés, la formation à et par la recherche est pourtant indispensable et constitue la base de toute formation de master qui doit délivrer des contenus dans ce domaine.

Au niveau de cette offre de master, les cursus proposés par les différentes spécialités de master sont en adéquation avec les objectifs déclarés. Ils ciblent bien, par les contenus délivrés et les compétences acquises, les secteurs d'emploi ou les poursuites d'études attendus. Les équipes pédagogiques, dans la plupart des formations, sont souvent nombreuses et les enseignants-chercheurs très impliqués.

En deçà de l'offre de master, structurante au niveau des universités, les formations proposées par les licences professionnelles permettent aux étudiants qui le souhaitent de quitter plus précocement le milieu universitaire et de se professionnaliser. L'offre est bien déclinée dans le champ *Sciences de, et pour, la santé*. Les licences professionnelles proposées sont en lien avec le secteur professionnel qui soutient, en général, fortement les formations. Cette implication

est visible par l'apport des professionnels à l'enseignement, et parfois, lorsqu'ils existent, aux conseils pédagogiques. Ils permettent également la mise en stage des étudiants.

Les licences professionnelles proposées par les deux universités apparaissent tout à fait cohérentes dans leurs contenus, adaptées aux secteurs professionnels visés. C'est le cas de *Technologie des matériaux*, *Alimentation, santé*, *Codeur de langue française parlée complétée*, *Optique professionnelle*, *Qualité logistique dans le domaine de la santé*. Malgré tout, les deux formations *Alimentation, santé* et *Optique professionnelle* ne mettent pas en évidence la plus-value qu'elles apportent par rapport à d'autres formations à bac +2. Certes, la licence professionnelle *Alimentation, santé* offre une formation complémentaire, approfondie, aux étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT de diététique, mais elle devrait mettre en avant ce qui fait son originalité. Le comité d'experts s'interroge sur le repositionnement de cette formation qui, revisitée, pourrait constituer une offre intéressante de nouveau master. Quant à la LP *Optique professionnelle*, elle pose la question de son positionnement par rapport à d'autres formations implantées sur la région Rhône-Alpes. Les licences professionnelles du champ doivent, pour être plus attractives, promouvoir la plus-value qu'elles apportent et parfois ambitionner d'attirer des étudiants d'autres régions. Selon le comité d'experts, il est important que l'Université Claude Bernard incite à une plus large implication des enseignants-chercheurs au sein de ces diplômes professionnalisants. Un exemple de cette situation est donné par la licence professionnelle *Optique professionnelle* dont le pilote, enseignant-chercheur très impliqué, est malgré tout éloigné du domaine et n'enseigne pas dans la formation. Celle-ci est dispensée par des intervenants vacataires et des professeurs associés (PAST), aucun titulaire n'apparaissant comme formateur.

Une autre de ces licences professionnelles pose un problème particulier. Il s'agit de la licence *Cadre de santé* dont le titre est trompeur pour les étudiants. Cadre de santé est un titre qui correspond à des formations très précises, reconnues par le Ministère de la Santé. De l'avis du Comité d'experts, ce titre ne peut pas être utilisé et la licence professionnelle doit être renommée. Les compétences obtenues à l'issue de cette licence professionnelle apparaissent davantage comme relevant de la gestion et du management. La formation devrait se repositionner dans l'offre de master en concertation avec les différents instituts de formation du domaine.

D'une façon générale, si le champ de formation *Sciences de, et pour, la santé* apparaît plus que pertinent au sein des universités de la Région Rhône-Alpes, il est nécessaire, pour l'évolution des formations qui le composent, leur attractivité et la professionnalisation des étudiants, que les diplômes soient tous dotés d'un réel conseil de perfectionnement qui fait défaut dans beaucoup d'entre eux.

Les équipes pédagogiques sont pour la plupart conformes à ce que l'on est en droit d'attendre de cursus associant recherche et professionnalisation. La recherche est pilotée par les entités de recherche soutenues souvent par la recherche-développement des entreprises de la région. C'est un des points forts de la Région Rhône-Alpes qui retentit sur le champ de formation proposé. Celui-ci bénéficie d'un excellent appui sur la recherche qu'elle soit institutionnelle, de la part des laboratoires des universités et des grandes écoles (INSERM, CNRS, EA, etc.), ou privée, par la recherche-développement d'un secteur industriel puissant. Ce tissu permet d'assurer, pour la plupart des spécialités, la formation à et par la recherche ainsi que les stages en laboratoires.

Les équipes de formateurs intègrent souvent de nombreux professionnels. Ceci est un atout pour les débouchés des étudiants. Les masters font apparaître des taux d'insertion professionnelle élevés, souvent aux alentours de 75 % à 80 %.

L'ensemble des formations du champ doit accentuer son ouverture à l'international. Bien évidemment, ce point concerne d'abord les mentions de master. Il est souvent question de liens avec des universités ou entreprises étrangères qui ne sont pas toujours formalisés ou dont on ne voit pas suffisamment l'apport pour les étudiants et le diplôme. La formation en langue n'est peut-être pas toujours suffisante même si certains contenus, comme celui du master *Sciences du médicament* sont en partie (en M2) délivrés en langue anglaise.

Le suivi des étudiants est assuré par l'Observatoire de la Vie Etudiante et de l'insertion professionnelle (OVE) de l'établissement. Le dossier sur la politique de formation de l'université Lyon 1 indique le souci de l'établissement d'améliorer ce point. Il annonce la création d'une plate-forme consacrée à l'insertion professionnelle, ELIPSE7, en cours de déploiement depuis la rentrée 2014 et qui doit être la nouvelle interface de l'UCBL vers les entreprises, les étudiants et les diplômés pour les stages et les offres d'emplois, mais aussi pour le suivi de l'insertion professionnelle.

L'établissement annonce aussi sa volonté d'engagement sur la mixité et l'égalité entre hommes et femmes dans l'accès au cursus et à l'emploi.

L'UCBL veut développer l'enseignement par simulation. En 2014 devait s'ouvrir le Centre Lyonnais d'Enseignement par la Simulation en Santé, plateau technique qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative d'excellence en formations innovantes (IDEFI) Stratégie Apprentissage des Métiers de Santé en Environnement Immersif (SAMSEI) porté par l'UCBL dont les Hospices Civils de Lyon, l'Université Numérique Francophone des Sciences de la Santé et du Sport (UNF3S) et l'Ecole de santé du Val de Grâce sont partenaires. SAMSEI est destiné à développer et organiser la formation transversale des professionnels de santé en utilisant des techniques d'immersion et de simulation. Toutes les formations de santé doivent être concernées.

Au final, l'insertion déjà conséquente des étudiants, souvent autour de 75 % à 80 % en master, devrait encore s'améliorer dans l'avenir. La poursuite d'étude est variable suivant les formations mais globalement satisfaisante. Si les formations du champ bénéficient d'une plus large ouverture nationale et surtout d'une attractivité internationale, elles devraient pouvoir offrir encore davantage de possibilités aux étudiants, par exemple en cotutelles de thèses.

Une remarque, cependant, s'impose sur la qualité assez diverse des dossiers présentés. Certains sont parfois presque trop renseignés, avec des données redondantes qui rendent difficile le recueil des éléments pertinents, quand d'autres pèchent par manque de précision et présentent des dossiers assez succincts.

Avis du comité d'experts

L'UCBL est une des toutes premières sinon la première université de France par le nombre des étudiants dans les formations de santé. L'environnement socio-économique est particulièrement favorable au développement des formations et de la recherche dans le domaine de la santé. Le champ *Sciences de, et pour, la santé* s'inscrit donc très bien dans la politique de l'établissement. Il est particulièrement pertinent au regard de l'environnement offert par la région Rhône-Alpes où il dispose d'atouts importants.

Il reste que, en dépit de la volonté déclarée par l'établissement lors de la mise en place des champs de formation, les équipes participant à ces différents diplômes fonctionnent visiblement de manière très cloisonnée. Vu la mise en place toute récente et rapide de cette organisation, ceci est aujourd'hui tout à fait compréhensible. La coordination de l'offre au sein du champ même et les éventuelles mutualisations doivent pouvoir apporter beaucoup à sa pertinence et à son attractivité.

Conclusions

Le comité d'experts a conclu de façon positive sur la mise en place et la conception du champ présenté. Celui-ci apparaît comme une évidence dans la Région Rhône-Alpes qui apparaît en tête, sur le plan national, quant au nombre d'étudiants inscrits dans le domaine. La renommée des hôpitaux, la qualité et la force de la recherche comme la puissance de son secteur industriel sont des atouts majeurs pour le champ *Sciences de, et pour, la santé*. Le comité recommande de travailler sur la coordination de ce champ, d'éviter le cloisonnement des formations, et d'en revoir certaines dans leur positionnement et la plus-value qu'elles apportent.

Observations des établissements

Université de Lyon

Campagne d'évaluation HCERES 2014/2015 (vague A)

Observations sur le rapport d'évaluation du champ « Sciences de, et pour, la santé »

Suite à la demande du HCERES (alors AERES), les établissements du site Lyon Saint-Etienne ont fait le choix fort et partagé au printemps 2014 de regrouper les formations évaluables dans de grands champs disciplinaires inter-établissements, sans que cette démarche reflète d'ailleurs nécessairement tout le travail de structuration de l'offre entrepris pour 2016-2020.

Les experts de ce champ *Sciences de, et pour, la santé* soulignent sa « *cohérence certaine dans les formations et les disciplines d'appui qui le composent* ». Il est en effet au cœur de la politique de l'université Claude Bernard Lyon1 et fait partie de l'un des pôles structurants de l'université Jean Monnet Saint-Etienne.

Si l'articulation entre établissements est encore à approfondir, comme mentionné dans le rapport, le contrat 2016-2020 permettra d'intensifier et de renforcer les mutualisations et déjà des co-accréditations nouvelles se dessinent entre les universités Jean Monnet Saint-Etienne et Claude Bernard Lyon 1, par exemple pour le master *Ingénierie de la santé*, mais aussi bien au-delà, la thématique *Biosanté et société* faisant partie des priorités qui sera affichée dans la candidature IDEX2016.

Les experts soulignent aussi qu'il sera important d'accentuer l'ouverture à l'international, tout spécialement en master : l'UdL sera particulièrement attentive à cette recommandation.

L'évaluation des formations ne relevant pas spécifiquement de l'évaluation du champ, chaque établissement impliqué dans ce champ formulera ses observations dans le cadre des réponses aux rapports sur les formations. Nous voulons seulement ici :

- confirmer que le positionnement du master *Handicap et autonomie*, qui interroge les experts (page 4 du rapport) est en cours de réflexion et qu'il devrait se rapprocher de formations appartenant à d'autres champs ;

- mentionner ce qui nous semble être une erreur dans le rapport. Les experts écrivent qu' *"il est important que l'UCBL incite à une plus large implication des enseignants-chercheurs au sein de ses diplômes professionnalisants (les LP). Un exemple de cette situation est donné par la LP Optique professionnelle... "*. Or cette licence professionnelle est portée par l'université Jean Monnet Saint-Etienne, sans aucune participation des enseignants de l'université Claude Bernard Lyon 1. Plus largement, dans les deux universités, cet exemple mis à part, il nous semble que les formations de ce champ sont largement pilotées et enseignées par des enseignants-chercheurs, parfois praticiens hospitaliers de surcroît et nous ne comprenons pas vraiment cette observation.

L'UdL remercie le HCERES pour cette synthèse élaborée qui dresse une présentation exhaustive et critique de l'offre de formation sur l'ensemble du site. A ce titre, ce rapport alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagée au niveau du site.